



EVASHARKGCA
(EN170: 2C-1.2)



EVASHARKBBA
EN ISO12312-1 (Classe 3)
(EN172: 5-3.1)



EVASHARKMSA
(EN172: 5-2)



EVASHARKNJA
(EN170: 2C-1.2)



EVASHARKNGA
(EN170: 2C-1.7)

Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques (projections de solides, d'éclats, de particules, chocs...), contre les UV. Industrie. Elagage. Décapage. Menuiserie. Entretien des espaces verts. Sport. Loisirs. Montagne. Etc.

Caractéristiques techniques

Lunettes de protection avec branches réglables en longueur (4 positions).

- ✓ **Oculaire:** polycarbonate.
Traitement anti-rayures et anti-buée.
- ✓ **Monture:** polyamide.
- ✓ **Pont de nez:** P.V.C.
- ✓ **Coloris :**
 - ▼ Bleu..... EVASHARKBBA
 - ▼ Gris/incolore.....EVASHARKGCA
 - ▼ Marron/teinté.....EVASHARKMSA
 - ▼ Noir/vert.....EVASHARKNGA
 - ▼ Noir/ jaune.....EVASHARKNJA
- ✓ **Poids:** 31 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.
- boîte de 10 unités.



En savoir plus sur www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ Lunettes de protection avec branches réglables en longueur (4 positions).
- ✓ Pont de nez souple et confortable. Oculaires traités anti-rayures et antibuée.
- ✓ Forme effilée, look dynamique et sportif. ✓ Poids léger. ✓ Très agréable à porter.

Conformité (selon les modèles)

EN 166: 2001 : Spécifications. EN170: 2002. / EN172: 1994 / EN12312-1: 2013.

Conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.

Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié n°0086.



Protection mécanique EN166	Symbole FT	Protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique EN166	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon EN170	Symboles 2-1.2 ou 2C-1.2 2-1.7 ou 2C-1.7	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C) Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.
Numéro d'échelon EN172	Symbole 5-2 5-3.1	Couleur : fumé Utilisation: Comme filtre universel recommandé pour le plus de situations. Designation (1): Moyen. La désignation ne correspond pas à une traduction littérale dans les différentes éditions linguistiques de la présente norme européenne, du fait que les filtres sont considérés plus ou moins sombres suivant les intensités d'éclairage usuelles. Couleur : fumé Utilisation: Dans les régions tropicales ou subtropicales pour l'observation du ciel, en haute montagne pour les surfaces neigeuses, les plans d'eau et de sable, les carrières de chaux et de craie. Designation (1): très foncé (1) La désignation ne correspond pas à une traduction littérale dans les différentes éditions linguistiques de la présente norme européenne, du fait que les filtres sont considérés plus ou moins sombres suivant les intensités d'éclairage usuelles rencontrées dans les pays concernés.
EN ISO12312-1	Symbole 3	Protection élevée contre l'éblouissement solaire Ne permet l'observation directe du soleil. Ne convient pas contre les sources de lumière artificielle, par exemple solarium.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**



(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS ZT.12.16 - Crédit photo(s): Singer